

Le 16. du mesme mois de Iuin, nous auons rendu l'vn de nos petits enfans à sa mere, vostre Reuerencenous ayant mandé qu'il n'y auoit pas encore dequoy establir vn seminaire: & par consequét n'ayant enuoyé ceux qu'elle destine pour auoir soin d'instruire les enfans que nous aurions peu auoir, craignant d'ailleurs que ceste femme ne retirast son fils en cachette, & s'enfuit dans les bois de peur qu'on ne le fist passer en France: i'ay mieux aimé luy rendre franchement, afin de luy donner à cognoistre que si nous tenons des enfans, cen'est point pour les dérober à leurs paréts, ains pour leur propre bien: afin aussi qu'elle dise aux autres Sauvages qu'ils sont bien nourris avec nous, pour les induire à nous donner les leurs quand on aura moyen de les nourrir. Cette pauure femme me demanda pourquoy ie